

Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir : la 10^e édition est lancée !

15 OCTOBRE - 15 DÉCEMBRE 2025

Depuis 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir soutient et accompagne de jeunes vigneronnes et vignerons porteurs de projets viticoles engagés, durables et enracinés dans leur territoire.

Pensé comme un tremplin pour la nouvelle génération viticole, le concours offre aux lauréats

un accompagnement sur mesure, associé à des moyens concrets pour faciliter leur installation ou accélérer le développement de leur domaine. Depuis sa création, il a permis à 25 passionnés de concrétiser leur vision du vin, en conjuguant respect de la terre, innovation et savoir-faire.

Pour sa 10^e édition, les candidatures sont ouvertes du 15 octobre au 15 décembre 2025.

UN CONCOURS AU SERVICE DU RENOUVELLEMENT VITICOLE

Porté par AdVini, en partenariat avec le Crédit Agricole et l'Institut Agro Montpellier, sous l'égide de la fondation de l'Institut Agro, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir s'est imposé depuis 2015 comme un dispositif emblématique du renouvellement de la filière viticole en France.

Il soutient chaque année sept projets portés par de jeunes vigneronnes et vignerons, désireux de structurer, consolider ou accélérer leur entreprise viticole dans une démarche durable, humaine et innovante.

Chaque projet sélectionné bénéficie d'un accompagnement sur le terrain, assuré par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier, complété par une journée de conseils animée par les experts – métiers partenaires.

À l'issue de leur présentation devant le Grand Jury – composé des partenaires du concours ainsi que de représentants des métiers de la filière – les candidats retenus bénéficieront d'un soutien financier d'envergure : 50 000 € pour le premier prix, 20 000 € pour le deuxième et 10 000 € pour le troisième.

UN TREMLIN POUR L'AVENIR

Année après année, le concours permet à ses lauréats de traduire leurs idées en réalisations concrètes. Modernisation des outils de production, développement commercial, adaptation aux défis climatiques... Les projets soutenus illustrent la diversité des démarches engagées et la capacité du concours à faire émerger une viticulture inventive, ancrée, et pleinement en phase avec les enjeux de son époque.

DEPUIS 2015, LE CONCOURS VIGNERONS ET TERROIRS D'AVENIR A...



récompensé **25** lauréats.



attribué **692 000€** de gain.



formé **345** élèves-ingénieurs.

RETOUR SUR LES 9 PREMIERS PRIX DU CONCOURS

Parmi les 25 vignerons récompensés, plusieurs d'entre eux ont marqué l'histoire du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir par la singularité et la portée de leur démarche.

1^{ère} édition – Frédéric Berne – Domaine Frédéric Berne – Beaujolais

Vigneron engagé, Frédéric Berne porte une vision forte du Beaujolais. Formé à l'agroécologie et à l'agroforesterie, il cultive ses vignes dans le respect des ressources naturelles et des terroirs.

2^e édition – Maya Sallée & Nicolas Fernandez – Domaine de La Calmette – Cahors/Marcillac

Agronomes et œnologues, ils ont fondé leur domaine sur les hauteurs de Cahors. En agriculture biologique, ils recherchent un équilibre subtil entre biodiversité et expression du terroir.

3^e édition – Marc Fraysse – Domaine des Boissières – Marcillac

Installé en Aveyron, Marc Fraysse reprend les vieilles vignes de son grand-père et y pratique une viticulture en biodynamie. Son projet incarne un profond respect de la terre, des traditions et des terroirs.

4^e édition – Julie & Graeme Bott – Domaine Julie et Graeme Bott – Vallée du Rhône

Fondé en 2014, le Domaine Julie et Graeme Bott s'étend sur 11 hectares et reflète l'union franco-néo-zélandaise autour des terroirs emblématiques de la Vallée du Rhône Nord : Côte-Rôtie, Condrieu, Saint-Joseph et Seyssuel.

5^e édition – Jenia Vasiljeva & Thibaud Vermillard – Domaine Ampelhus – Languedoc

Jenia et Thibaud incarnent une viticulture en phase avec son époque. Leur projet repose sur un travail approfondi de recherche et de valorisation des cépages autochtones du Languedoc, parfois oubliés, qu'ils réintroduisent avec passion.

6^e édition – 2020 – David Michelis – Domaine Reniteo – Côte Roannaise

Sur les coteaux granitiques d'Ambierle, David Michelis est à la tête du Domaine Reniteo, une propriété de 9 hectares cultivée en agriculture biologique et biodynamie. Tombé amoureux du terroir roannais, il y fait revivre des cépages oubliés.

7^e édition – Hélène Bleuzen – Domaine Hélène Bleuzen – Ventoux/Luberon

Sur les coteaux granitiques d'Ambierle, David Michelis est à la tête du Domaine Reniteo, une propriété de 9 hectares cultivée en agriculture biologique et biodynamie. Tombé amoureux du terroir roannais, il y fait revivre des cépages oubliés.

8^e édition – Gaëlle & Florian Richter – Domaine des Deux Clés – Corbières

Fondé en 2015, leur domaine incarne le renouveau des Corbières. Ils réimplantent des cépages autochtones et pratiquent une viticulture biologique respectueuse des équilibres naturels.

9^e édition – Marine Geronimi & Hector Clutier – Domaine de Chamée – Vallée du Rhône

Œnologues passionnés, ils sont revenus sur leurs terres natales ardéchoises pour créer un vignoble biologique de 4 hectares. Marsanne, Syrah, Grenache et Cinsault y sont cultivés dans le respect des sols et de la biodiversité.



Retrouver les portraits des 9 Premiers Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir sur la chaîne Youtube AdVini.

COMMENT PARTICIPER ?

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne de moins de 41 ans portant un projet d'installation ou de développement d'un domaine viticole situé en France, titulaire d'un diplôme de l'enseignement agricole ou justifiant d'une expérience significative dans le secteur du vin.

Le dossier de candidature ainsi que le règlement du concours sont disponibles sur les sites d'AdVini et de l'Institut Agro Montpellier. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2025 à 23h59.

CALENDRIER

- 15 octobre 2025 : ouverture des inscriptions
- 15 décembre 2025 : clôture des candidatures
- Du 16 décembre 2025 au 16 janvier 2026 : évaluation des dossiers
- Courant Février 2026 : sélection des 7 dossiers participants à la phase finale du concours
- 19 et 20 février 2026 : accompagnement terrain des 7 projets sélectionnés par les étudiants de l'Institut Agro Montpellier
- 18 et 19 mars 2026 : séminaire, Grand Oral et remise des prix

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature peut être consulté et téléchargé sur le site d'AdVini et de l'Institut Agro Montpellier.

www.advini.com/nos-engagements/concours-vignerons-et-terroirs-davenir/inscription/

<https://fondation-institut-agro.fr/nos-programmes-d-action/esprit-dentreprendre-et-dinnover-en-entreprise/concours-vignerons-et-terroirs-davenir/>

Plus d'informations sur
www.advini.com/nos-engagements/concours-vignerons-et-terroirs-davenir/

CONTACTS PRESSE

AdVini

Chloé Perinet • Responsable communication
chloe.perinet@advini.com
01 55 37 28 08 • 06 42 79 76 80

Institut Agro Montpellier / Institut Agro Fondation

Ghyslaine Besançon • Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr
04 99 61 27 30 • 06 66 00 05 69

